

Ministry of Community and Social Services

Ministry of Children and Youth Services

Hamilton/Niagara Region

Regional Director's Office
119 King Street West, 7th Floor
Hamilton, ON L8P 4Y7
Tel: 905 521-7318
Fax: 905 546-8277

Ministère des Services sociaux et communautaires

Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse

Région de Hamilton/Niagara

Bureau de la Directrice régionale
119, rue King Ouest, 7^e étage
Hamilton (Ontario) L8P 4Y7
Tél: 905 521-7318
Télééc: 905 546-8277



Le 20 mai 2010

Note de service

Destinataires : Exploitants de services de garde d'enfants

Expéditrice : Sally Johnson, Directrice régionale (I)

Date :

Objet : **Délivrance des permis aux garderies**

Comme vous le savez, la récente annonce du gouvernement au sujet de la *Loi de 2010 modifiant des lois en ce qui concerne l'apprentissage des jeunes enfants à temps plein* prévoit le transfert des responsabilités en matière de services de garde d'enfants du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse au ministère de l'Éducation.

La présente a pour but de préciser que le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse demeure, pour le moment, responsable de la délivrance des permis aux garderies et des enquêtes aux termes de la *Loi sur les garderies*. Les éventuels changements touchant la fonction de délivrance des permis seront déterminés dans le contexte de la planification des services de garde.

Il importe de noter que vos personnes-ressources au bureau régional demeurent les mêmes. La marche à suivre pour signaler les incidents graves demeure également en vigueur.

Le transfert des responsabilités relatives aux services de garde d'enfants se fera progressivement. Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère de l'Éducation travailleront en collaboration pour assurer une transition harmonieuse et sans accroc. Nous nous efforcerons de vous transmettre les plus récents renseignements dès qu'ils seront connus.

Sally Johnson
Directrice régionale (I)
Région Hamilton/Niagara